

TAXE D'ASSAINISSEMENT

Merci Monsieur ARIES, Président de la Communauté d'Agglomération de LONGWY (CAL) !!

Les Lexéennes et Lexéens devront sortir de leur poche cette année pas moins de 11 % de plus qu'en 2016, pour payer leur facture d'assainissement !

Sans aucune compensation travaux en parallèle !

Calée à 1,40 € / m3 depuis plusieurs années sous la gestion lexéenne et ce jusqu'au 30/10/2016, cette taxe est montée aussitôt sous votre gestion à 1,48 en 2017 puis 1,55 en 2018 grâce à la compétence que l'Etat a bien voulu donner aux Communautés d'Agglomération depuis le 01/11/2016 en ce qui nous concerne.

En clair, LEXY, seul, était à 1,40 € / m3 et gérait parfaitement son assainissement. Nul ne peut le contredire !

Aujourd'hui, à 21 communes considérées comme solidaires et ayant donc le poids de cette union, vous nous facturez 1,55 € / m3.

Où retrouvons-nous l'intérêt de se grouper pour payer moins cher ?

Répondez-nous !

Sachez qu'il y a à LEXY comme ailleurs toutes celles et tous ceux qui pourront sans grande difficulté payer cette belle augmentation. Avant celle attendue de 2019 encore qui devrait nous porter a priori à 1,63 € / m3.

Sachez aussi qu'il y aura toutes celles et tous ceux qui, tirant déjà le diable par la queue, ne bénéficiant pas comme vous des indemnités de plusieurs mandats, auront de plus en plus de mal à boucler les fins de mois.

Votre gestion est désastreuse !!

Avec près de 5 millions d'euros en caisse fin 2017, pourquoi ces nouvelles augmentations en particulier pour les ménages lexéens ?

Qui, à travers ces augmentations que vous leur portez, paient aujourd'hui des travaux jamais réalisés sur LONGWY ou ailleurs depuis 40 ans ! Voilà la réalité !!

La solidarité, oui, l'injustice à ce niveau, non !!

Nous vous remercions aussi pour la nouvelle hausse sur la TEOM, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sur laquelle les élus de LEXY ont voté contre mais qui sera appliquée dès 2018 sans aucune information de votre part à nos citoyens.

Merci Monsieur ARIES !!



LEXY

notre ville

Villes et Villages
Fleuris

Bulletin Municipal de la Commune de Lexy - Août 2018



**Chères Lexéennes,
Chers Lexéens,**

Bonne rentrée à toutes et à tous après cette belle période estivale qui, je l'espère, vous aura été profitable.

Rentrée qui voit l'école Jean Macé passer à dix classes grâce en particulier à l'appui constant de M.GOFFARD, Inspecteur à LONGWY II, qui n'a pas ménagé ses efforts à NANCY pour soutenir cette juste décision.

Rentrée qui va voir se dessiner, il est temps, la fin des travaux rue Spicq mais aussi ceux concernant la couverture d'un terrain de tennis, très belle couverture !

Je ne reprends ici que ces deux opérations car elles sont emblématiques de notre capacité de gestion à monter et suivre de tels nouveaux projets et les pousser jusqu'à leur réalisation.

Au moindre coût pour le contribuable.

C'est ce que nous souhaitons pour d'autres projets déjà évoqués voici quelques mois et sur lesquels travaillent en ce moment même bureaux d'études et architectes.

Rien n'est oublié dans nos engagements.

Cette rentrée va voir aussi vos élus se

pencher sur le dossier d'un magasin GRAND FRAIS et, dans un domaine stratégique, sur notre nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) qu'il va falloir adapter à l'évolution de notre commune mais aussi à l'intégration, dans la gestion à 10 ans, de certaines réformes récemment votées par notre gouvernement.

Dossier très sensible pour le suivi duquel vous serez conviés à des réunions publiques.

Bonne reprise !

Le Maire,
Gérard ALLIERI



Mairie de Lexy
2b rue de Longwy
54720 LEXY
Tél. : 03 82 23 31 09
Fax : 03 82 23 55 84
commune.de.lexy@mairielexy.fr

Ouverture au public
Lundi, mercredi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

La commune de LEXY fait partie de
la Communauté de l'Agglomération
de LONGWY
[CAL]

Ville placée sous vidéo
surveillance

▶ RÉCEPTION JEUNESSE & SPORTS



En présence du maire et de Janine Wrona, présidente locale de la Jeunesse et des sports, Danièle Ligi s'est distinguée dans le domaine humain et associatif, elle a ainsi été récompensée par le député Xavier Paluskiewicz. Danièle a intégré le DOJO Lexéen (judo local) en 2004, où elle œuvre en tant que bénévole, successivement dans ses fonctions de vice-présidente, présidente et trésorière.

▶ RÉHAB BLOC CECA DIMENSION TECHNIQUE



Batigère a fait le choix de réhabiliter 24 logements collectifs 39/41/43/45 rue de Verdun (bloc CECA).

Les travaux ont duré 13 mois et ont porté sur le traitement de l'enveloppe du bâtiment, sur l'amélioration du confort thermique des locataires et ils ont travaillé sur la résidentialisation du site.

Nature des travaux :

- isolation des murs extérieurs ;
- mise en place d'une ventilation hygroréglable de type B ;
- remplacement de certaines menuiseries extérieures ;
- mise en place de chaudière à gaz à condensation ;
- remplacement des radiateurs sous-dimensionnés ;
- augmentation de l'isolation du plancher bas donnant sur les caves et garages ;
- création d'abris poubelles ;
- reprise des enrobés ainsi que les espaces verts ;
- marquage des places de stationnement.

▶ CIMETIÈRE

LEXY dispose de deux cimetières qui se doivent d'être respectés et méritent donc des soins constants. Une grosse opération d'entretien a ainsi été programmée pour rénover le pourtour de l'ancien cimetière en remplaçant des pierres détachées et en reprenant tous les joints du mur côté rue des Ecoles.

Côté rue de LONGWY, ce sont 20 mètres de mur en très mauvais état qui vont être démontés pierre par pierre avant d'être réalignés et remontés par l'entreprise GIARIZZO.

Enfin, après avoir été déposés et réparés en atelier, les deux gros portails est et ouest verront leur fonctionnement nettement amélioré.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 22 000 euros.



▶ ÉCOLE JEAN MACÉ

Les efforts pour nos écoles ne faiblissent pas. Après avoir investi près de 160 000 euros en 2016 et 2017 pour rénover le Centre Jean Moulin, ce ne sont pas moins de 150 000 euros de travaux qui sont actuellement engagés sur le groupe scolaire Jean Macé.



Réfection des tablettes de fenêtres par l'entreprise BARA, reprise des bétons par l'entreprise GIARIZZO et, gros poste, remise en peinture de l'ensemble du bâtiment par la société Protect-Façades.

Ne soyez pas surpris si la peinture s'arrête au niveau des linteaux supérieurs : c'est une décision prise en commun avec les services d'Etat pour laisser faire leur vie aux hirondelles qui nichent sous le toit en vous rappelant que cet oiseau est déclaré protégé.

D'autres travaux à hauteur de 120 000 euros sont d'ores et déjà programmés en 2019 et ce, toujours pour parfaire la qualité d'accueil de nos enfants et améliorer les conditions de travail de nos enseignants.

Enfants si nombreux qu'une 10ème classe vient d'ouvrir à cette rentrée.

Après une 9ème classe à la rentrée 2017

Deux ouvertures en deux ans : c'est un fait rarissime !

▶ Le SAVIEZ-VOUS ?



L'abbé Jacob nommé curé de Lexy en 1909 est un vénérable prêtre. Il fut décoré de la médaille militaire de la guerre de 1870 et l'un des premiers martyrs de la guerre 1914-1918. En effet, après avoir exercé son ministère auprès des blessés et des mourants de la bataille du 22 août 1914, il est violemment appréhendé et jugé pour avoir possédé un revolver au presbytère. Le 25 août 1914 il est dirigé vers l'Allemagne, il subira de nombreuses tortures jusqu'à son arrivée au camp d'Ohrdruf où il décèdera. Une rue porte son nom dans notre commune.

Circulation

Nous avons observé, avec satisfaction, que la circulation sur la RD 618 (Longuyon - Longwy) n'avait pas augmenté dans la zone des Maragolles de Lexy, suite à l'ouverture de magasins sur LEXY PARK et notamment celui de l'enseigne Leclerc.

En effet, la société CDVIA, qui avait effectué une étude avant travaux, nous avait précisé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du flux de circulation à cet endroit. Cela s'est avéré exact.

BANQUET ARPA

Le dimanche 8 avril dernier, l'amicale des retraités et des personnes âgées ainsi que quelques élus communaux, se sont retrouvés au foyer municipal pour partager un moment de convivialité lors de leur traditionnel banquet annuel.



CAISSE À SAVON 20 MAI 2018

18 équipages se sont embarqués dans la 2e course de caisses à savon de la commune. Ont été récompensés, l'équipage le plus rapide, celui à la monture la plus originale et la team ayant connu la descente la plus "galère".

Mais au final, tous ont honoré leur engagement auprès des Siphonnés de la caisse, l'association organisatrice.



AU DÉSHÉRBAGE CITOYEN !

Vous êtes nombreux, comme dans beaucoup de communes en France à constater et signaler la présence d'herbes dans l'espace public. Les agents des services techniques mettent pourtant tout en œuvre pour désherber dans les meilleurs délais, mais ne peuvent à eux seuls empêcher la repousse surtout lorsque les conditions climatiques sont favorables.

Nous faisons également appel à des prestations extérieures, ce qui nécessite un coût non négligeable. Nous comptons aussi sur votre sens civique pour agir et certains le font déjà.



Comme nous l'avons informé dans notre dernier bulletin municipal, la loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017 pour les espaces verts et la voirie.

Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé

LA POSTE



Je passe
mon code
avec
La Poste

La Poste de Lexy se dote désormais d'un service supplémentaire, en devenant aussi un centre d'examen au code de la route.

Les travaux ont été réalisés en partenariat avec la mairie.

publique, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre.

Comme certains devoirs citoyens en vigueur sur la voie publique devant leur propriété (balayage de feuilles, taille de haies trop expansives, élagage de branches d'arbres, déblayage de la neige...) une participation citoyenne au désherbage (sans produits phytosanitaires) venant compléter les actions communales permettra de garder notre ville en bon état de propreté.

ÉVOLUTION TRAVAUX RUE SPICQ



Commencé fin 2017, ce très gros chantier, c'est vrai, a pris du retard et ne sera totalement terminé que pour la fin octobre.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre large compréhension pour toutes les gênes occasionnées. Nous vous rappelons que ces travaux 2018, que nous avons voulu à la hauteur de l'image de marque de notre belle commune, s'inscrivent dans une perspective beaucoup plus large de requalification du centre-ville et que la rue Spicq n'en est que la première étape.

Dès 2019, à hauteur de 120 000 euros, ce sera le clocher qui sera entièrement rénové et qui devrait ainsi retrouver ses couleurs d'antan. Voici plus de 45 ans qu'il n'a plus vu un seul ouvrier à son chevet...

Dès 2019 toujours, nous y travaillons, nous devrions lancer une première phase de reconquête du parc municipal pour, là aussi, essayer de lui redonner son lustre d'antan.

Rue Spicq en 2018, parc municipal en 2019 et 2020, nouvelle mairie en 2021... toute l'armature de ce secteur se met doucement mais résolument en place.

COURTS DE TENNIS



Commandée l'an passé, la construction de la couverture d'un terrain de tennis extérieur ne peut plus échapper à toute personne qui jette un œil à l'arrière de la salle des sports.

Après de longs mois d'études techniques complémentaires, longs mois maintenant oubliés, l'essentiel est là : ce bâtiment est bien debout et aura belle allure !

La construction a été confiée à la société CIL (Chaudronnerie Industrielle Lorraine) pour un coût de revient de l'ordre de 450 000 euros diminué de 120 000 euros de subventions.

L'entreprise FRISOMAT, sous-traitante, a été chargée de débiter les aciers pliés à froid, les monter et poser le toit et le bardage, l'entreprise PALTZ, co-traitante, s'est exécutée pour tous les travaux de maçonnerie et l'entreprise EGIL, autre co-traitante, va assurer le lot électricité.

Cette structure était devenue indispensable tant pour mieux accompagner l'évolution actuelle de notre club de tennis que pour désengorger notre salle des sports aujourd'hui totalement saturée par les activités qui s'y déroulent.

Fin des travaux pour cet automne. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

Label P2H handball



FFHandball a décidé d'accorder le LABEL OR au club P2H HANDBALL.

Ce label traduit la première prise en compte dans son projet associatif :

- du développement quantitatif des publics de moins de 9 ans et de moins de 12 ans ;
- du développement qualitatif lié au niveau d'encadrement de ces jeunes, ainsi qu'à l'adaptation idoine des matériels pédagogiques ;
- d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique gage de fidélisation ;
- d'une Vie de club riche.

Economie

Produire de l'activité est notre action constante sans laquelle jamais nous ne pourrions autant investir sur LEXY grâce aux retombées fiscales générées.

Après l'ouverture du bâtiment accueillant le contrôle technique des voitures rue de LONGWY, dossier aussi suivi par vos élus, deux nouveaux permis viennent encore d'être accordés sur la zone qui abrite déjà le karting : l'un concerne la construction d'un garage automobile et l'autre une carrosserie.

Bienvenue à ces trois investisseurs ! En attendant bientôt un quatrième qui devrait faire dans la vallée du recyclage de pneumatiques.

Sachez aussi que l'évolution du commerce de centre-ville nous interpelle régulièrement et que nous suivons attentivement en ce moment les travaux de remise aux normes de l'ancienne boulangerie avec la personne qui les porte. En croyant fermement à une reprise d'activité !



CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE



Avec cette belle et audacieuse démarche, LEXY montre aussi tout son intérêt pour la transition énergétique si indispensable.

Nous remercions le Maire et les élus de CONS-LA-GRANDVILLE pour leur parfaite collaboration.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'évolution de ce projet.

Le projet de construction de cette centrale dans la vallée évolue favorablement.

Ceux qui le croyaient oublié ont eu tort.

En effet, au terme de pas moins de 18 mois de lourdes procédures administratives, les Services de l'Etat viennent de nous accorder le droit d'eau sur la Chiers, droit remontant à l'origine à 1853.

Cette décision tant attendue va nous permettre de finaliser maintenant les études confiées à une société belge spécialisée dans ce domaine avant de passer aux différentes phases de construction au lieu même de l'ancien moulin dit « Moulin Clampin ».



autres générations à venir puissent accéder à la compréhension de leurs racines.

Pour répondre à cet objectif, nous avons besoin de chacune et chacun d'entre vous !

Désormais, ne jetez plus, ne laissez plus à l'abandon dans votre grenier ou votre cave, ou bien encore dans un tiroir, les papiers, les journaux et les revues, les livres et les photographies que vous ne souhaitez plus ou que vous ne pouvez plus conserver. Confiez-les nous !

Nous recueillons tout type de document se rapportant aux usines et aux mines et tout ce qui se vivait autour et dans de la cité ouvrière : logement, sport, écoles, culture, associations, églises, syndicats, partis politiques...

Alors, cherchez bien ! Peut-être avez-vous conservé des documents et des objets sur :

- les installations industrielles : brochures, plans, photos, articles de presse...

- les centres d'apprentissage (livres, cahiers, diplômes)

- la vie en entreprise : bulletins de paie, tracts, cahiers de revendication, résultats d'élections professionnelles...

- les œuvres sociales : colonies de vacances, clubs sportifs, harmonies, événements culturels, excursions, arbres de Noël... la vie dans la cité : coopératives, quittances de loyer, activités associatives, fêtes religieuses, bulletins municipaux...

Peut-être avez-vous aussi en votre possession des drapeaux, banderoles, écussons ou des films ou vidéos, voire des outils ?

Ne craignez pas non plus de nous encombrer de documents ou d'objets qui vous paraissent sans intérêt ; nous ferons nous-mêmes le classement.

Enfin, vous pouvez déposer vos documents et en rester propriétaire. Ils seront conservés avec soin.

Nous savons pouvoir compter sur votre coopération et nous vous en remercions par avance

Pour l'association A.M.I.C.A.L., le président Philippe Piacentini



Budget 2018

Concrétisé lors du vote du budget, l'exercice 2018 est encore marqué par un niveau d'investissement très important pour une commune de notre taille.

Pas moins de 3 millions d'euros de travaux ont ainsi été provisionnés à hauteur de 2,5 millions d'euros pour les opérations communales et près de 500 000 euros pour le seul budget eau. Tous budgets confondus, nous sommes la commune du bassin qui dégage le meilleur ratio investissement par habitant.

Cela se voit et se sait dorénavant, d'où aussi notre attractivité.

Budget 2018 voté en maintenant nos taux d'imposition à ceux de 2017 et en baissant encore le prix de l'eau pour l'afficher maintenant à 0,72 €/m³.

Nous en sommes fiers !



ÉVÈNEMENTS À VENIR...

8/9/10 SEPTEMBRE
FÊTE PATRONALE

9 SEPTEMBRE
COMMÉMORATION
SOUVENIR 1918

29/30 SEPTEMBRE
TALENTS CACHÉS
AU FOYER MUNICIPAL

23 SEPTEMBRE
LOTO ORGANISÉ
PAR LE COMITÉ DES FÊTES

14 OCTOBRE
THÉ DANSANT ARPA

13/14 OCTOBRE
15^{ÈME} FESTIVAL EURO BD



LINGETTES ET AUTRES DÉCHETS

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES



ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS
ÇA POLLUE
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION
C'EST PUNISSABLE

Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC

UNE MÉMOIRE COLLECTIVE À PRÉSERVER... UNE ASSOCIATION POUR Y PARVENIR.

L'association A.M.I.C.A.L. a été créée à l'automne 2017, avec le soutien et la collaboration de la Communauté de l'agglomération de Longwy (C.A.L.), afin de préserver et valoriser le patrimoine industriel et social du bassin Longwy-Longuyon-Villerupt.

Son centre d'archives consacré aux usines et aux mines, est mis au service de la population locale mais aussi de nos amis belges et luxembourgeois qu'une histoire industrielle, souvent parallèle, parfois commune, relie.

Il correspond à la volonté exprimée par des élus locaux, des militants associatifs et syndicaux, des anciens du fond et du feu...

Rappeler, expliquer, préserver et valoriser les traces substantielles de l'histoire industrielle et sociale de chez nous pour que nos enfants, petits-enfants et